

Lignes directrices générales du Nouveau-Brunswick

Temps de guérison prévu

INTRODUCTION

Le temps de guérison constitue le délai habituel de réparation des lésions physiologiques consécutives à une blessure ou à une intervention chirurgicale. La durée d'invalidité correspond au délai maximal prévu pour un niveau d'exigences physiques donné (voir la section intitulée « Lignes directrices en matière de durée d'invalidité ») au cours duquel le travailleur devrait avoir récupéré ses capacités fonctionnelles antérieures à l'accident ou à l'intervention chirurgicale. Le temps de guérison est toujours plus long que la durée d'invalidité.

Lorsque le temps de guérison prévu est écoulé, mais que le travailleur est toujours invalide et qu'il se plaint de douleurs, il est possible que cette personne souffre de douleurs chroniques invalidantes.

Les deux tableaux suivants présentent les deux catégories de temps de guérison : temps de guérison prévu et temps de guérison consécutif à une intervention chirurgicale.

TEMPS DE GUÉRISON PRÉVU

Lésions des tissus mous

Lésions des tissus mous	3 mois
Lésions au niveau d'un ligament du genou	3 mois
Hernie discale – traitement conservateur	3 à 6 mois

Fractures

Disjonctions craniofaciales complexes	4 à 6 mois
Membres supérieurs	3 à 6 mois
Fractures de la main	3 à 6 mois
Fractures fermées, vertébrales, par tassement – tous les étages	3 à 6 mois
Fractures / Luxations vertébrales	12 mois
Fractures du bassin – sans réduction	3 à 6 mois
Fractures du bassin – avec réduction	12 mois
Fractures du fémur et de la hanche	6 à 12 mois
Fractures du tibia	6 à 9 mois
Autres fractures des membres inférieurs et du pied	3 à 6 mois
Fractures compliquées	6 mois
Fractures avec luxation des principales articulations (y compris les poignets et les chevilles)	6 mois

Infections

Ostéomyélite	4 à 8 mois
--------------	------------

Lésions du système nerveux

Lésions des nerfs périphériques	3 à 12 mois
Traumatismes crâniens mineurs	3 mois
Lésions cérébrales avec déficit neurologique persistant	1 an
Traumatismes médullaires et de la queue de cheval	1 an

TEMPS DE GUÉRISON CONSÉCUTIF À UNE INTERVENTION CHIRURGICALE**Épaule**

Arthroscopie	3 mois
La plupart des autres interventions chirurgicales à l'épaule	3 à 6 mois

Genou

Arthroscopie	3 à 6 semaines
Arthrotomie	3 mois
Réparation de ligaments	3 à 6 mois

Cheville

Réparation de ligaments	3 à 6 mois
-------------------------	------------

Colonne vertébrale

Discectomie	3 à 6 mois
Arthrodèse	6 à 12 mois
Décompression de sténose du canal rachidien	3 à 12 mois

Système nerveux

Réparation nerveuse majeure	6 à 12 mois
Réparation nerveuse mineure	4 à 5 mois
Libération du nerf médian au canal carpien ou d'autres nerfs	3 mois

Tendons

Réparation du tendon fléchisseur ou transposition tendineuse	3 à 6 mois
Réparation du tendon extenseur	3 mois
Libération de tendons	3 mois

Amputations

Amputations – membres supérieurs	3 à 6 mois
Amputations – membres inférieurs	3 à 12 mois

Reconstruction

Réimplantation de doigts	6 à 9 mois
--------------------------	------------